

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 92 (1966)
Heft: 11

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'analyse mathématique des phénomènes et de ne vouer qu'un soin insuffisant à l'évaluation des paramètres, à la transposition des calculs dans la réalité, à la matérialisation des idées, à l'élaboration du détail des plans d'aménagement, au choix des dispositions constructives. Renonçant également aux expériences accumulées dans le passé ou aux trésors d'une documentation abondante,

nombreux sont malheureusement ceux qui reprennent les études à l'origine, mais sans recourir ici aussi à cette rétroaction féconde. Le moraliste français Joubert avait certes raison lorsqu'il écrivait à ce sujet que

Rien ne rend les esprits si imprudents et si vains que l'ignorance du temps passé et le mépris des livres anciens.

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

(SECTION GENEVOISE)

Rapport d'activité

présenté à la 121^e assemblée générale, le 24 février 1966

par M. Samuel Rieben, ingénieur, président de la section

Monsieur le Président central,
Messieurs les invités,
Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Je déclare ouverte la 121^e assemblée générale de notre section. Nous lui avons voulu un cadre nouveau, et nous sommes reconnaissants à la maison TAREX et à son directeur, notre collègue *Matthey*, de l'hospitalité qu'elle nous offre.

Plus tard, au cours du banquet, nous aurons la joie de saluer nommément toutes les personnalités qui ont bien voulu accepter notre invitation et qui sont donc avec nous ce soir. Permettez-moi de remercier dès maintenant notre président central, M. *Rivoire*, de sa présence ici, témoignage de sa fidélité à notre section, qui est la sienne également. Permettez-moi également de saluer la présence de M. *Longobardi*, l'aimable et distingué président des Ingénieurs civils de France, section de Haute-Savoie ; nos deux sociétés ont ainsi noué, par le truchement de leurs sections de Haute-Savoie et de Genève, de nombreux liens, que nous souhaitons plus étendus encore.

J'ai reçu des excuses de nos collègues *Neeser*, *Hentsch*, *Kronauer*, *Jean-Etienne Cuénod* et *Rigot*, empêchés d'assister à notre assemblée.

L'année dernière, vous avez montré beaucoup de patience à mon égard ; j'avais en effet à vous présenter un rapport assez copieux, et vous en avez supporté la lecture avec la meilleure grâce du monde. Acceptez que, cette fois-ci, je ne vous inflige plus pareil pensum et qu'avec votre permission, je simplifie dans la mesure du possible.

Pendant l'année 1965, nous avons eu la douleur de perdre quatre membres : *Lionel Besson*, ingénieur mécanicien ; *Maurice Braillard*, architecte ; *Marco Gruet*, ingénieur civil et *John Torcapel*, architecte. Nous gardons de ces membres disparus le meilleur souvenir, et je vous invite à vous lever pour honorer leur mémoire.

Pendant cette année 1965, quatre membres ont été proclamés membres émérites de notre société : *Jean Bloch*, ingénieur civil ; *Marcel Humbert*, ingénieur civil ;

Edmond Magnin, architecte, et *John Torcapel*, architecte, hélas ! décédé. Nous félicitons MM. *Bloch*, *Humbert* et *Magnin* de cette distinction et leur apportons nos remerciements les plus vifs pour leur fidélité et leur dévouement à notre société.

Effectif

De 462 qu'il était au 31 décembre 1964, l'effectif de nos membres a passé à 474 au 31 décembre 1965, l'accroissement n'étant que de 12, soit :

Tableau des mutations 1965

1. ARCHITECTES	
Admissions : <i>Lew-Léon Folomietow</i> , <i>Michel Grandjean</i> , <i>Jacques Malnati</i> , <i>Paolo Marti</i> , <i>Felipe Moreno</i> , <i>Walter Rohner</i>	+ 6
Transfert d'une autre section	0
Transfert à une autre section : <i>Reinhold Gallusser</i>	- 1
Démission	0
Décès : <i>Maurice Braillard</i> , <i>John Torcapel</i>	- 2
	<hr/>
	+ 3
2. INGÉNIEURS CIVILS	
Admissions : <i>Jacques Aubry</i> , <i>Michel Chatelain</i> , <i>Parseh Diyaroglou</i> , <i>Gustave Jean Dorier</i> , <i>Claude Gouny</i> , <i>Jean-Claude Jacquet</i>	+ 6
Transferts d'une autre section : <i>Jean-Pierre Bourquin</i> , <i>Christophe de Planta</i> , <i>Sarkis Djevahir</i> , <i>Jean Kraehenbuhl</i> , <i>Alfred Manger</i> , D ^r ès sciences techniques, <i>Jean-Marie Yokoyama</i> , <i>Danilo Zakula</i>	+ 7
Transferts à une autre section : <i>Pierre Mauler</i> , <i>Jean Mousty</i> , <i>Henri Piguet</i>	- 3
Démission	0
Décès : <i>Marco Gruet</i>	- 1
	<hr/>
	+ 9
3. INGÉNIEURS ÉLECTRICIENS	
Admissions : <i>Jean-Claude Brunner</i> , <i>René Comtat</i> , <i>Jean Wahl</i>	+ 3
Transfert d'une autre section	0
Transfert à une autre section : <i>Leo Du Pasquier</i>	- 1
Démission : <i>Pierre Jaccard</i>	- 1
Décès	0
	<hr/>
	+ 1

4. INGÉNIEURS MÉCANICIENS

Admissions	0
Transfert d'une autre section: <i>André Tastavi</i>	+ 1
Transfert à une autre section: <i>Guy-François Werner</i>	- 1
Démission: <i>Fernand Mussard</i>	- 1
Décès: <i>Lionel Besson</i>	- 1
	<hr/>
	- 2

5. INGÉNIEURS D'AUTRES SPÉCIALITÉS

Admissions	0
Transfert d'une autre section: <i>Jean-Pierre Cornaz</i> , ingénieur chimiste	+ 1
Transfert à une autre section	0
Démissions	0
Décès	0
	<hr/>
	+ 1

Récapitulation des mutations 1965

	Admissions	Transfert d'une autre section	Transfert à une autre section	Démissions	Décès	Total
Architectes	+ 6	0	- 1	0	- 2	+ 3
Ingénieurs civils	+ 6	+ 7	- 3	0	- 1	+ 9
Ing. électriciens	+ 3	0	- 1	- 1	0	+ 1
Ing. mécaniciens	0	+ 1	- 1	- 1	- 1	- 2
Ingénieurs autres spécialités	0	+ 1	0	0	0	+ 1
	<hr/>					
	+ 15	+ 9	- 6	- 2	- 4	+ 12

Décès pendant l'année 1965 : MM. *Lionel Besson*, *Maurice Braillard*, *Marco Gruet*, *John Torcapel*.

Membres émérites pour l'année 1965 : MM. *Jean Bloch*, *Marcel Humbert*, *Edmond Magnin*, *John Torcapel* (décédé).

Etat des membres au 31 décembre 1965

	Au 31.12.64	Mutations	Au 31.12.65
Architectes	144	+ 3	147
Ingénieurs civils	141	+ 9	150
Ingénieurs électriciens	62	+ 1	63
Ingénieurs mécaniciens	86	- 2	84
Ingénieurs d'autres spécialités	29	+ 1	30
	<hr/>		
Total	462	+ 12	474

15 admissions, 9 transferts d'une autre section, 6 transferts à une autre section, 2 démissions et 4 décès.

Toute une série d'admissions fin 1965 ont été ratifiées en janvier 1966 par le Comité central et figureront donc au tableau de l'année prochaine. En février 1966, l'effectif de nos membres atteint 485, et tout laisse à penser que le cap des 500 sera franchi cette année encore.

Activité de la présidence et de votre comité

En 1965, votre comité, composé de MM. *Breitenbacher*, *Bourquin*, *Deschamps*, *Martin*, *Matthey*, *Mozier* et de votre serviteur, a tenu 11 séances. Il a organisé deux séances (31 mai et 30 novembre) préparatoires aux assemblées des délégués du 11 juin à Bâle et du 11 décembre à Berne.

Votre président vous a représentés à deux séances des présidents, tenues à Berne le 12 mai et le 6 novembre.

Par ailleurs, notre section a été représentée aux diverses assemblées générales des autres sections romandes et à diverses manifestations que nous ne pouvons toutes mentionner ici, mais notamment : deux réunions organisées par la section Haute-Savoie des ICF, sous la présidence de M. *Longobardi*, le 10 mai à Annecy, avec conférence de *Louis Armand*, et le 29 mai à Genève, avec visite de l'UIT ; une journée d'information sur l'urbanisme, tenue le 8 mai à l'intention des médecins (Société suisse de médecine préventive), sous la présidence du Dr *Olivier Jeanneret*, avec visite de Meyrin et du Lignon ; le banquet de l'Escalade de la GeP, sous la présidence de *Jean-Samuel Robert*, le 13 décembre.

Secrétariat permanent

La deuxième année d'activité du secrétariat s'est terminée en décembre dernier, sous la direction toujours aussi dynamique et avisée de M. *Olivier Bochet*, qui devient ainsi, en quelque sorte, le membre le plus actif de notre section et à qui je tiens à rendre hommage.

Le secrétariat permanent a suivi de très près tous les problèmes qui ont touché la vie de notre section (surchauffe, formation professionnelle, protection du titre, relations avec d'autres sociétés).

Information au Collège

Les séances d'orientation et d'information tenues en 1965 à l'intention des élèves du Collège, et ce avec l'appui toujours bienveillant de M. *Stehle*, directeur du Collège, n'ont pas eu le même succès qu'en 1964. Si la séance générale du 28 avril a été bien suivie, la visite du 29 avril a été un demi-échec, alors que les visites d'architecture et de génie civil ont dû être renvoyées faute de participants.

Nous avons tenu compte de ces difficultés pour mieux organiser les journées de 1966.

Journées du Mont-Pèlerin

Tenues les 1^{er} et 2 mai, à l'Hôtel du Parc, ces Journées ont eu beaucoup de succès. Elles avaient été spécialement organisées par notre section, avec le thème général : « Avenir de l'industrie suisse d'exportation de biens d'équipement de haute technicité ». Conférenciers : MM. *Lorenz Killias*, *Armin J. Kellersberger*, *Christian Gasser*, *Fritz Hummler* et *Roger Wellinger*. Les Journées 1966 seront consacrées aux problèmes de l'urbanisation.

Manifestations de la section

En résumé, voici quelques-unes des activités de notre section en 1965.

- 14 janvier : Causeries de MM. *A. Roget*, ingénieur civil EPUL/SIA, *P. Hebling*, architecte-technicien ETS et *Michel Rieben*, mathématicien, sur : « Une contribution pratique à la rationalisation de la construction au niveau de l'architecte et de l'ingénieur ».
- 18 février : Assemblée générale.
- 11 mars : Causerie de M. *J. Pétavel*, ingénieur RIAT, sur « Le comparateur interférentiel du Bureau international des poids et mesures ».

- 5 avril : Séance commune avec la classe d'industrie et de commerce, avec conférence de M. Maurice Rouge sur « Problèmes des grandes agglomérations ».
- 1^{er} et 2 mai : Journées du Mont-Pèlerin.
- 8 mai : Visite de Meyrin et du chantier de Lignon avec la Société suisse de médecine préventive.
- 10 mai : Conférence Louis Armand à Annecy, par la section Haute-Savoie des ICF.
- 13 mai : Causerie de M. Claude Ferrero, ingénieur chimiste EPF, sur « Le rôle de l'ingénieur chimiste de fabrication dans l'industrie de la parfumerie, industrie genevoise peu connue ».
- 29 mai : Visite par la section Haute-Savoie des ICF de l'UIT, avec déjeuner à l'Hôtel Intercontinental.
- 31 mai : Séance préparation à l'assemblée des délégués.
- 11 juin : Séance des délégués, à Bâle.
- 17 juin : Visite du chantier de la Placette et « soirée de juin », avec causerie de Roger Nordmann sur « Variations sur un thème imposé : les grands magasins ».
- 14 octobre : Journée consacrée à : « Pourquoi un musée technique suisse », causerie de H. C. Egloff, avec visite de musée d'histoire des sciences et dîner à la Perle du Lac.
- 11 novembre : Soirée consacrée à l'examen de problèmes internes : « Réorganisation de l'Interassar », par Marc Mozer ; « Lutte contre la surchauffe et professions techniques », par Louis Payot et Olivier Bochet ; « Problèmes examinés par le comité de la section », par le président.
- 30 novembre : Séance préparatoire à l'assemblée des délégués.
- 9 décembre : Causerie de M. Fritz Hummler, sur le thème « L'économie d'aujourd'hui et de demain, en Suisse ».
- 11 décembre : Assemblée des délégués à Berne.

La fréquentation aux séances mensuelles a été satisfaisante. Les dîners en compagnie des conférenciers ont été également bien « meublés ». Nous pouvons nous réjouir des excellentes relations que nous entretenons avec d'autres groupements ou sociétés. Ainsi, par exemple :

- avec la classe d'industrie et de commerce de la Société des Arts, par son président M. Dufresne ;
- avec la section genevoise de l'ASSPA (Association suisse pour l'automatique), par son président, notre collègue Pierre-André Bobillier ;
- avec la section Haute-Savoie des ingénieurs civils de France, par son président M. Longobardi, et par notre collègue Paul Deschamps, toujours aussi dynamique.

Nous avons apporté une aide morale et financière à la Masse des étudiants de l'École d'architecture de l'Université de Genève, qui avait organisé une série de conférences du plus grand intérêt sur la situation de la profession d'architecte en Suisse et dans différents pays.

Organe professionnel

M. Daniel Bonnard, président de la Société du Bulletin technique nous fait part des renseignements suivants :

Le Bulletin technique a publié, en 1965, 404 pages rédactionnelles (contre 460 en 1963, 448 en 1964), constituant le corps même du périodique. A ces pages sont venues s'ajouter 189 fiches de Documentation générale et 230 fiches de Documentation du bâtiment, insérées dans les pages d'annonces et résumant quantité d'articles parus dans la presse technique et d'architecture suisse et étrangère.

La matière publiée en 1965 se répartit comme suit entre les diverses branches de nos professions :

Génie civil :	50 %	(contre 42 % en 1963 et 49 % en 1964)
Mécanique	}	31 % (contre 36 % en 1963 et 26 % en 1964)
Electricité		
Industrie		
Architecture :	19 %	(contre 22 % en 1963 et 25 % en 1964)

Les ingénieurs du génie civil ont été quelque peu favorisés par rapport aux ingénieurs de l'industrie et aux architectes.

Trois numéros spéciaux ont paru en 1965, tous consacrés à l'épuration des eaux usées et à l'incinération des ordures.

Comme précédemment, le Bulletin technique a consacré de nombreuses pages à la publication d'analyses de livres techniques et d'architecture ; le nombre d'ouvrages mentionnés à ce titre fut de 239 (contre 118 en 1964). Ces comptes rendus constituent une riche source de documentation.

Le volume total de la matière publiée a été légèrement plus faible que celui des deux années précédentes, les constantes hausses de frais d'impression n'ayant pu être entièrement et suffisamment vite compensées par des recettes supplémentaires ; les modifications, tant du tarif des annonces que de celui des abonnements intervenues depuis lors, ainsi que les progrès réalisés par le portefeuille de la publicité, laissent espérer pour l'avenir un nouvel accroissement du nombre des pages du périodique. Les organes dirigeants du périodique suivent avec grande attention l'étude en cours au sein d'une commission centrale instituée par la SIA tendant à une réorganisation des périodiques organes de la Société.

Le Conseil d'administration de la S.A. du Bulletin technique, ainsi que le Comité de patronage (président : M. E. Martin, architecte), par lesquels se font entendre les avis de divers milieux intéressés romands, ont eu en 1965 l'occasion d'examiner divers problèmes touchant au statut et à la vie de notre périodique, posés par la réorganisation projetée par la SIA. En l'état actuel de ces travaux, tout laisse espérer qu'une solution qui sauvegarde les intérêts de la Suisse romande tout en facilitant une réelle coordination sur le plan suisse pourra être trouvée. La réforme une fois sous toit, cela devra permettre l'augmentation du volume de la matière publiée en langue française, à des conditions d'abonnement restant avantageuses pour les membres de nos sections SIA.

La rédaction du Bulletin technique est actuellement assurée par une équipe composée de M. D. Bonnard, ingénieur, par ailleurs président de la S.A. du Bulletin technique, de MM. E. Schnitzler, ingénieur, chef bibliothécaire de l'EPUL, et S. Rieben, ingénieur, correspondant du Bulletin technique à Genève, M. M. Bevilacqua étant chargé des publications d'architecture. En ce qui concerne ces dernières, une décision importante vient d'être prise par le Comité de patronage du Bulletin et va être mise en œuvre par la Rédaction : une partie des pages jusqu'alors consacrées aux concours seront affectées à des questions d'un intérêt plus marqué touchant entre autres aux problèmes de l'industrialisation du bâtiment.

Nous constatons que le portefeuille des annonceurs du Bulletin technique ne cesse de se développer ; il constitue notre principale ressource et nous saisissons l'occasion qui nous est donnée pour remercier nos collègues placés à la tête de nos entreprises industrielles et de travaux publics pour l'accueil favorable qu'ils réservent, mois après mois, à ceux qui viennent leur offrir les colonnes des pages d'annonces du Bulletin.

L'année 1966 verra sans doute la SIA centrale prendre des initiatives heureuses dans le domaine des publications techniques et d'architecture. Souhaitons que la place qui sera réservée à nos milieux romands à cette occasion permette un essor nouveau du Bulletin technique sous une forme nouvelle obtenant l'agrément de tous les intéressés.

Groupe des ingénieurs de l'industrie

Sur le plan local, le groupe n'a exercé aucune activité particulière, si ce n'est l'organisation, les 1^{er} et 2 mai, des Journées du Mont-Pèlerin.

Le Comité suisse a été en revanche plus actif, et notre collègue *Claude Rossier*, membre de ce comité, nous fait part des renseignements suivants :

Le comité a tenu cinq séances et s'est particulièrement occupé de :

- établir une réponse à un important questionnaire du BIT sur les conditions de travail des ingénieurs de l'industrie en Suisse ;
- a étudié une série de normes américaines sur les salaires des ingénieurs en arrivant à la conclusion que l'établissement de telles normes n'était ni possible, ni souhaitable chez nous ;
- a étudié et étudie encore le problème de savoir sous quelle forme la SIA pourrait distribuer des prix ou des distinctions pour des travaux d'ingénieurs particulièrement remarquables ;
- a publié le texte des conférences faites en deux journées d'étude sous le thème : « Construire une activité de l'ingénieur » ;
- participe à l'organisation d'une importante réunion d'études sur les turbines à gaz qui aura lieu du 13 au 17 mars 1966 à Zurich ;
- continue à s'occuper du problème des revues pour lequel on espère arriver prochainement à une solution satisfaisante ;
- j'ai, pour ma part, milité dans le domaine de la formation post-scolaire où le GII prépare une campagne d'information et de propagande qui devrait avoir pour but de mieux attirer l'attention des membres de la SIA, des milieux industriels et de nos grandes écoles sur la nécessité de mieux structurer cette activité toujours plus nécessaire. Cela m'a donné l'occasion de prendre contact avec la Commission SIA pour la formation post-scolaire, dirigée par le Dr Jenny (Baden) et de proposer une répartition des tâches dans laquelle cette commission devrait s'occuper du choix des programmes et de la coordination des cours, tandis que le GII devrait pousser l'information et la propagande dans tous les milieux industriels.

Activité de la Commission centrale des Normes

Notre représentant à cette importante commission, M. *Jean Allemann*, nous communique ce qui suit :

Depuis la dernière assemblée générale de notre section, la CCN s'est réunie cinq fois.

La CCN a constaté avec satisfaction que l'assemblée des délégués du 12 décembre 1964 a accepté, sous réserve de quelques amendements liquidés par la suite, le projet de « Procédure relative à l'établissement et à la ratification des règlements et des normes de la SIA ». Soulignons ici la contribution importante des délégués de notre section dont la plupart des modifications qu'ils proposèrent furent acceptées.

Le problème qui préoccupa surtout la CCN durant ces cinq séances fut celui de la normalisation dans le domaine de la construction des autoroutes. La CCN estime que la SIA doit se préoccuper non seulement des autoroutes, mais de l'ensemble du problème routier. A cet effet, des contacts furent établis avec le VSS (Association suisse des professionnels de la route) afin de faire d'abord le point sur l'état actuel de la normalisation dans le domaine routier, puis de fixer le mode de coordination entre les deux associations. Cette étude de la situation permit de dresser une liste d'environ vingt-cinq domaines pour lesquels la normalisation se révélait soit insuffisante, dépassée ou inexistante. Face à l'ampleur du travail à accomplir, les représentants de la SIA et du VSS établirent un programme de répartition de ce travail de normalisation qui sera ensuite présenté comme base de travail commune à l'Office fédéral des routes et des digues. Mentionnons qu'il règne un excellent esprit de collaboration entre les deux associations dont il faut rendre hommage à leurs représentants respectifs.

En dehors de cet important problème, la CCN a eu à s'occuper de diverses normes dont nous citerons en particulier :

- Nos 160, 161 et 162 : En cours de révision, les présidents des commissions de travail ont rapporté sur l'état actuel de leurs travaux. Afin de ne pas devoir attendre la fin de leur révision complète, la CCN a accepté le principe d'une publication chapitre par chapitre.
- Nos 163, 164 et 166 : Doivent être révisées dès que la révision de la norme 162 sera terminée.
- No 167 : Partiellement révisée (partie A : silos).
- No 113 : La révision suit son cours (acceptée à titre temporaire par les délégués).
- No 139 : Projet actuellement à l'examen selon la procédure.
- Nos 106 et 136 : La CCN en a proposé la révision au CC. Pour la seconde, le VSHL (association suisse des entreprises de chauffage et de ventilation) sera contacté.
- Nos 102, 103 et 108 : Le principe de la traduction en anglais des tarifs d'honoraires a été accepté.

D'autre part, la CCN a été appelée à se prononcer sur l'opportunité d'élaborer de nouvelles normes dans les domaines suivants :

- Conditions thermiques des bâtiments (Wärmehaushalt der Gebäude) : La CCN proposa au CC de former une commission de travail.
- Eléments de construction préfabriqués.
- Préparation de l'eau des piscines : A l'examen suivant la procédure.
- Ouvrages souterrains : La CCN a proposé au CC de la faire élaborer. Le second soumettra à la première la composition de la commission de travail.

Au cours des travaux de révision et d'élaboration de normes, la CCN constate de plus en plus la nécessité de contacts toujours plus étroits entre la SIA et d'autres organisations. Elle a donc demandé au CC d'élaborer un projet de « directives sur la collaboration de la SIA dans les commissions techniques d'autres organisations ». Parmi ces autres organisations, mentionnons entre autres le Centre de rationalisation du bâtiment, l'Association suisse de normalisation (classification, numérotation et présentation des normes), l'Association suisse des ingénieurs en chauffage et climatisation (avec laquelle la CCN s'est déclarée d'accord de collaborer pour l'élaboration des normes), ainsi que diverses associations professionnelles qui élaborent parfois des normes ou règlements internes qui sont en contradiction avec les normes SIA. Il en résulte de temps à autre des situations difficiles qui pourraient être évitées par des contacts préalables entre ces organisations et la SIA. D'autre part, ces faits montrent que la SIA doit demeurer active dans la tenue à jour de ses normes et lors de l'élaboration de nouvelles normes, c'est-à-dire marcher de pair avec les progrès rapides de la technique.

Prises dans leur ensemble, les normes de la SIA posent aussi un certain nombre de problèmes dont la CCN a dû s'occuper l'année écoulée. Il s'agit en particulier de : classification (selon procédure) ; présentation (format, disposition, graphique, etc.) ; numérotation des normes, articles et paragraphes (rapport entre la SIA et la SNV dont elle est membre) ; directives accompagnant les normes ; mention des associations ayant participé activement aux travaux des commissions de travail ; mention des associations qui, sans participation active, s'engagent à observer une nouvelle norme ; abonnement aux nouvelles parutions ; vente de jeux complets ; problèmes de copyright.

Projet de loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (comme on le sait, le Conseil fédéral a fixé au 1^{er} février 1966 l'entrée en vigueur de cette loi). Nos deux collègues, MM. Suter et Danzeisen, architectes à Bâle et à Saint-Gall, ont accepté de représenter officiellement la SIA au sein de la commission de travail qui siégera dans le cadre de l'OFIAMT. M. Suter a présenté à la CCN un rapport d'activité au sein de cette commission de travail. Nous ne pouvons que nous réjouir de constater que la SIA est de plus en plus fréquemment appelée à siéger à titre de conseiller dans diverses commissions techniques fédérales.

Ce résumé montre à la fois la diversité et le grand nombre de problèmes posés par le travail de normalisation et que la CCN est heureuse d'épauler le CC dans cette tâche et assurer la présence de la SIA dans la communauté.

Résumé de l'activité de l'Interassar en 1965

Tout d'abord, j'aimerais exprimer ici nos plus vifs remerciements à nos collègues *François Martin* et *Casanova*, qui ont déployé une très riche activité au sein de la commission chargée d'étudier la transformation de l'Interassar. Notre collègue *Marc Mozer*, brillamment réélu président de l'Interassar « nouvelle formule », en résume comme suit l'activité et les buts :

Dans notre rapport de l'année dernière, nous avions fait état d'un important projet de réorganisation de l'Interassar, dont le but était de donner à cet organisme professionnel la surface et la représentativité nécessaire à l'élargissement de son activité.

Cette transformation s'est préparée tout au long de l'année 1965 par une étude préliminaire détaillée portant d'une part sur les activités à développer ou à créer, et d'autre part sur une proposition de réorganisation.

Cette étude a abouti à de nouveaux statuts qui ont été acceptés lors d'une assemblée constitutive le 2 décembre dernier.

Le comité reste constitué comme précédemment de neuf membres, soit trois représentants de chacune des trois associations partenaires : SIA, FAS et ACA. Il est appelé à prendre des initiatives ou à donner des avis dans tous les domaines qui touchent la profession : soit l'enseignement aux degrés divers, l'information, les relations de la profession avec l'Etat, la prévoyance sociale, les contrats collectifs, etc.

Le comité est actuellement complété par une assemblée de délégués qui groupe trente architectes qui, se réunissant plusieurs fois par an, peut orienter et appuyer les actions du comité.

Par cette nouvelle structure, l'Interassar peut être considéré comme l'interlocuteur valable représentant pleinement la profession d'architecte à Genève.

Cette réorganisation était rendue nécessaire par l'importance des problèmes à traiter et la nécessité d'y intéresser un plus grand nombre de confrères. Elle a absorbé une grande partie de l'énergie de l'Interassar en 1965 ; néanmoins, il a été établi parallèlement un programme de travail qui engage chaque association à une participation plus active.

Parmi les préoccupations principales de ce programme, on peut retenir les orientations suivantes :

1. L'enseignement de l'architecture au niveau universitaire

L'évolution des idées et des techniques a remis en cause les programmes et les méthodes de l'enseignement de l'architecture tant à Genève qu'ailleurs.

Les réformes qui doivent être apportées à l'école d'architecture de Genève ont incité l'Interassar à aborder rapidement ce problème. Deux journées d'étude ont été préparées par la FAS sur ce sujet. Ce séminaire a permis par son excellente préparation de conclure sur plusieurs recommandations qui seront soumises à l'Université et au Département de l'instruction publique. L'Université constitue actuellement une commission d'étude dans laquelle l'Interassar sera représenté.

2. L'évolution du rôle de l'architecte face à la complexité croissante de ce qui touche au domaine bâti

Des questions fondamentales se posent.

L'architecte doit-il se spécialiser de façon à maîtriser mieux un aspect de son activité ou doit-il conserver et développer le rôle de coordinateur qu'il a assuré jusqu'alors ?

Quelles sont les formes nouvelles de l'apport de l'architecte dans le cadre de l'industrialisation de la normalisation, de la préfabrication ?

Nos bureaux doivent-ils évoluer et comment, pour faire face à ces exigences nouvelles ?

Evolue-t-on vers la constitution d'équipes dont les compétences plus diversifiées permettront de mieux résoudre les problèmes de l'expansion urbaine ? etc.

Il est apparu évident au comité de l'Interassar que ces questions appellent des réponses. Les architectes de la SIA bénéficiant d'un contact direct avec les ingénieurs sont certes les mieux placés pour aborder ces problèmes.

3. La formation permanente

La formation permanente devient une nécessité toujours plus grande étant donné la rapidité de l'évolution.

Cette formation doit-elle prendre la forme de journées d'étude de cours réguliers ? Quel rôle doivent jouer nos associations dans cette formation postuniversitaire ?

Nous avons évoqué ces trois ordres de préoccupation. Il y en a d'autres qui touchent à d'autres aspects de la profession.

Les délégués de la SIA à l'Interassar feront très prochainement appel à ceux qui voudraient prendre une part active à ce programme de travail.

Problème de la surchauffe

En février 1965, j'ai pu vous donner une première indication suite à l'enquête menée à l'intérieur de notre section. Des résultats plus complets ont été publiés dans l'un de nos bulletins.

Afin de suivre au mieux le problème de la surchauffe, notre comité a lancé une seconde enquête. Au 18 février, 88 questionnaires remplis étaient en la possession du secrétariat (53 bureaux d'architectes, 24 bureaux d'ingénieurs civils et d'études techniques et 6 autres bureaux qui représentent 1000 personnes au total). Le dépouillement est en cours, et M. *Bochet* nous communique les chiffres suivants :

Variation des effectifs (chiffres arrondis)	1964-1965	1965-1966
	%	%
<i>Architectes</i>	— 16	— 6
dont étrangers	— 27	— 9
<i>Génie civil</i>	— 1,5	— 2
dont étrangers	— 7	— 13
<i>Autres bureaux</i>	— 8	+ 4
dont étrangers	— 5	— 3,5
<i>Ensemble</i>	— 9	— 2
dont étrangers	— 14	— 9

L'augmentation moyenne des salaires aux employés a été de 4,5 % en 1966 par rapport à 1965. Les gratifications accordées à fin 1965 pour l'exercice écoulé sont demeurées en moyenne les mêmes qu'à fin 1964.

Il n'est pas possible pour l'instant d'apporter beaucoup plus de précision. On observe, en général, un certain redressement de la situation. Il semble que les bureaux d'ingénieurs aient été moins éprouvés que ceux d'architectes.

Il va de soi que notre comité va poursuivre l'examen de ce problème. M. *Louis Payot*, président de notre petite commission dite « de surchauffe », est prêt à recueillir les informations que vous voudrez bien donner, et nous le remercions chaleureusement de son activité.

Rapport moral

J'arrive aujourd'hui au terme du mandat de président que vous aviez bien voulu me confier en janvier 1964. Il est heureux qu'arrive bientôt la relève car, malgré l'illusion que l'on a d'être enfin bien au courant de l'activité de la section, on se fatigue et la foi du début n'est plus aussi vive.

Au cours de ces deux ans, notre section s'est montrée particulièrement active, et vous avez bien voulu répondre, par votre présence nombreuse, aux séances mensuelles, aux diverses initiatives de notre comité. Mais, ce qui compte, ce n'est pas tellement d'être actif dans le sens de dépenser de l'énergie ou de faire marcher une machine ; ce qui compte, c'est que chacun se sente fier et heureux d'appartenir à la SIA et à notre section, et soit

convaincu de l'utilité de nos actions menées sur le plan professionnel. Ce qui importe, c'est de donner à notre société toute son efficacité... et j'ai le sentiment que nous n'avons pas encore atteint ce but.

Sur le plan de la section, une meilleure utilisation des forces de chacun pourra être obtenue par un renforcement du comité (passage de sept à neuf membres) et par l'institution de commissions permanentes, dont les présidents participeront aux délibérations du comité. Ce sera la tâche du prochain comité, celui que tout à l'heure vous allez désigner.

J'aurai aussi quelques vœux à exprimer qui touchent notre Société suisse, et je le fais avec d'autant plus de plaisir que notre président central, M. Rivoire, est présent dans cette salle.

Notre section a demandé que la SIA oriente son activité sur le plan fédéral en se mettant, en quelque sorte, au service du pays. Au moment où de grandes transformations apparaissent dans les techniques et les conceptions, ceci me paraît d'autant plus nécessaire. A la veille d'importants travaux concernant les autoroutes, à l'époque où l'industrialisation du bâtiment risque de modifier le rôle de l'architecte et de l'ingénieur, en ce moment où les problèmes énergétiques appellent des solutions importantes, il me paraît indispensable que la SIA affirme sa présence d'une manière particulièrement convaincante. Une occasion vient de nous être donnée, puisque notre collègue Berger, ingénieur, président de la section bernoise de la SIA, aura besoin, en tant que délégué du Conseil fédéral à la construction de logements, du concours de personnes compétentes; sur ce point précis, il faut pouvoir l'assurer de notre appui efficace et lui apporter une aide réelle. Ce sera là un test décisif.

Pour le reste, je pense pouvoir maintenir tout ce que je vous avais déjà dit il y a une année.

En vous quittant, j'aimerais exprimer mes remerciements à tous ceux qui m'ont aidé dans ma tâche de président: vous-mêmes, mes collègues du comité, le secrétariat permanent, les membres des commissions, qui exercent bénévolement une activité si utile au développement de notre société. Remerciements qui vont particulièrement à deux membres du comité, nos collègues Ernest Martin et Roger Breitenbucher, qui ont

exprimé le désir de ne plus présenter leur candidature, et que nous ne verrons donc plus prendre une part toujours si active et si avisée tant aux séances qu'aux diverses activités du comité. Qu'ils sachent et sentent combien nous leur sommes reconnaissants de tout ce qu'ils ont fait en faveur de la SIA et de notre section comme membres du comité. Parmi leurs nombreuses qualités, il y a notamment la modestie, qui m'interdit donc d'en dire plus en leur présence... Mais, que vos applaudissements leur aillent droit au cœur...

Finalement, n'attendez de moi ni autocritique ni auto-satisfaction... mais bien plutôt des remerciements.

Des remerciements en effet, car grâce à la confiance que vous m'aviez (et m'avez) témoignée, j'ai pu vivre une expérience passionnante et enrichissante; j'ai pu apprécier le dévouement et la collaboration d'un grand nombre de nos membres, dont l'activité au sein d'importantes commissions est si appréciée; j'ai pu apprécier également le soutien et la compétence de mes collègues du comité. J'ai pu mesurer la réalité des liens qui nous unissent à d'autres groupements et associations. Finalement, c'est une magnifique expérience humaine que vous m'avez permis de réaliser. Et ceci est irremplaçable.

Elections

L'assemblée générale a procédé, à l'unanimité, aux élections suivantes:

1. Président de la section: *Edouard Bourquin*, ing. civil.
2. Membres du comité: *Paul Deschamps*, ing. civil; *Jean Hentsch*, arch.; *Maurice Matthey*, ing. méc.; *Marc Mozer*, arch.; *Jacques Nobile*, arch.; *Samuel Rieben*, ing. méc.
Candidatures complémentaires, si la modification de l'article 10, al. 1 des statuts est acceptée: *Michel Cosmetatos*, ing. civil; *Claude Rossier*, ing. élec.
3. Délégués et suppléants: *Jean Allemann*, ing. méc.; *Jacques Bauty*, ing. civil; *Edouard Bourquin*, ing. civil; *Roger Breitenbucher*, arch.; *Frank Bugnion*, ing. élec.; *François Chevalley*, ing. élec.; *Michel Cosmetatos*, ing. civil; *Pierre Deriaz*, ing. civil; *Paul Deschamps*, ing. civil; *Robert Frei*, arch.; *Jean Hentsch*, arch.; *Jacqueline Juillard*, M^{me}, ing. chim.; *Dominique Julliard*, arch.; *Ernest Martin*, arch.; *Maurice Matthey*, ing. méc.; *Marc Mozer*, arch.; *Pierre Neeser*, ing. méc.; *Jacques Nobile*, arch.; *Samuel Rieben*, ing. méc.; *Claude Rossier*, ing. élec.; *Pietro Sartorio*, arch.; *Georges Steinmann*, ing. civil.
Vérificateurs des comptes: *Georges de Goumoëns*, ing. civil (titulaire); *Claude Segond*, ing. civil (titulaire); *François Chevalley*, ing. élec. (suppléant).
5. Conseil professionnel (1966-1969)
a) Représentants employeurs. — Titulaires: *Georges Bovel*, ing. méc. *Harry Werz*, ing. élec. - Suppléants: *Hubert Rigot*, ing. méc.; *Pierre Tremblat*, ing. civil.
b) Représentants employés. — Titulaires: *Jean Allemann*, ing. méc.; *Claude Mathys*, ing. civil. - Suppléants: *Paul Ribaux*, ing. méc.; *Pierre-André Bobillier*, ing. méc.

Compte de Pertes et Profits du 1^{er} janvier au 31 décembre 1965

	PERTES ET PROFITS		BUDGET 1965	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Cotisations 1965		11 932.—		11 850.—
Abonnements <i>Bulletin technique</i>	6 295.—		6 590.—	
Frais généraux	3 337.95		2 600.—	
Convocations, location de salles, séances et assemblées	1 699.65		2 100.—	
Déplacements et délégués	675.95		700.—	
Bulletin d'informations	630.—	12 638.55	500.—	12 490.—
Contribution de la Caisse de prévoyance des ingénieurs et architectes		11 763.21		
Versement Interassar		5 615.79		10 150.—
Frais de secrétariat	14 484.95	17 379.—	8 410.—	10 150.—
Examens d'aptitudes pour dessinateurs en bâtiment et génie civil	432.50		400.—	
Subventions	1 755.—	16 672.45	700.—	9 510.—
		29 311.—		22 000.—
				22 000.—

Bilan au 31 décembre 1965

Disponibles		Actif	Passif
Chèques postaux	14 761.34		
Caisse d'Épargne, livret n° 991	3 708.57		
Caisse d'Épargne, livret n° 1827	11 877.27	30 347.18	
Réalisable			
Débiteurs	7 078.99		
Caisse de prévoyance sociale des ingénieurs et architectes	1 587.90		
Titres — <i>Bulletin technique</i>	750.—		
Arbitrage	362.90	9 779.79	
Exigible			
Créanciers			23 295.45
Passif transitoire			
Cotisations 1966 payées d'avance			162.50
Fonds propres			
Capital ancien	16 156.14		
Dividende net actions <i>Bulletin technique</i>	39.50		
Remboursement impôt anticipé (1964)	132.55		
Intérêts nets Caisse d'Épargne	340.83		
Capital nouveau	16 669.02		16 669.02
		40 126.97	40 126.97

Budget 1966

	Débit	Crédit
Cotisations :		
370 à 30.—	11 100.—	
80 à 15.—	1 200.—	
40 à —.—	—.—	12 300.—
Abonnement <i>Bulletin technique</i> :		
365 à 15.—	5 475.—	
115 à 10.—	1 150.—	6 625.—
Frais généraux		3 000.—
Convocations, location salles séances et assemblées	2 000.—	
Déplacements et délégués	700.—	
Bulletin d'information	675.—	
	13 000.—	
Contributions à la Caisse de prévoyance :		
18 000 000.— × 3,5 ‰ × 40 %		25 200.—
Frais Secrétariat permanent	15 000.—	
Apprentissage combiné pour dessinateurs en bâtiment, béton armé et génie civil : 40 % de 17 200.—		6 880.—
Examens d'aptitudes pour apprentis dessinateurs en béton armé et génie civil	520.—	
Subventions et actions spéciales	2 100.—	
	24 500.—	
	37 500.—	37 500.—

BIBLIOGRAPHIE

Précis de sécurité routière. — Biologie, logistique, cybernétique de la conduite, par P. Chancé, délégué général de l'Institut national de médecine routière. Paris, Gauthier-Villars, 1965. — Un volume 15 × 25 cm, III + 262 pages, 64 figures, 47 tableaux. Prix : broché, 34 F.

Ce travail aborde d'une manière nouvelle le problème de l'adaptation de l'homme aux nécessités de la conduite des véhicules. L'idée dont procède cet essai est la suivante : s'il existe actuellement deux corps de doctrine cohérents concernant les aspects juridique et physique de la conduite — respectivement avec le Code de la route et l'œuvre des Ponts et Chaussées — rien n'a été fait pour présenter une étude rationnelle du conducteur en tant que machine agissante et pensante.

Ainsi la physique détermine la distance d'arrêt correspondant à une vitesse donnée ; le Code de la route prescrit que cette vitesse doit être réglée en fonction des difficultés de la circulation ou des obstacles prévisibles. Mais les lois physiques n'entrent en jeu qu'à partir du moment où la pédale du frein est actionnée, et l'obstacle n'est prévu que grâce à l'intervention de processus psychosensoriels complexes dont l'élaboration exige un certain temps. Avec un accord touchant, cette opération mystérieuse et capitale est mise à la charge de l'utilisateur, auquel on fait confiance sans lui expliquer ce dont il s'agit : le physicien estime naturellement que ce temps perdu physiologique n'est pas de son ressort, tandis que le législateur s'intéresse aux résultats et aucunement aux moyens individuels.

Telle est la lacune que l'auteur entend combler en fournissant au conducteur les éléments d'une conscience psychophysiologique de soi.

Cette mise à jour didactique marque déjà un progrès sur les réflexions disparates qu'inspire généralement ce vaste sujet. Mais l'intérêt et l'originalité de l'ouvrage tiennent à l'exploitation systématique de ces données. Il est fait appel en effet aux ressources de la logistique, de la topologie et de la cybernétique, ce qui permet une analyse ponctuelle et une synthèse rigoureuse des éléments du problème.

L'ouvrage sera donc un document de base indispensable aux chercheurs de solutions préventives et cura-

tives et à tous les conducteurs qui veulent approfondir leurs connaissances sur la sécurité routière.

Table des matières :

Aspects physiques de la conduite : La vitesse. — *Physiologie, psychologie de la conduite* : Préambule. La sensation. La perception. L'attention. La vigilance. L'effort et la fatigue. L'intelligence et la psychométrie. L'affectivité. La personnalité. — *Topologie de la conduite* : Préambule. Généralités. Applications. — *Précollision et collision* : Préambule. La précollision. La collision. — *Cybernétique de la conduite* : Principes. Informations. Priorité. — *Conclusion*. — *Annexe* : tables, graphiques et abaques : Généralités. Equivalence entre km/h et m/s. Graphiques distances d'arrêt-vitesse. Graphiques distances d'arrêt-temps d'arrêt. Abaque de freinages. Distances de sécurité entre véhicules. Distances et temps de dépassement. Abaque d'accélération.

Glossaire. Index alphabétique. Bibliographie.

La gestion de la fonction de recherche dans l'entreprise, par Jean-Robert Bugnion, chargé de recherches à l'IMEDE, Lausanne. Tirage à part de la « Revue économique et sociale », mai 1965, n° 2. — Une brochure 18 × 24 cm, 19 pages.

Il ne se passe pas de semaine sans que des hommes politiques, des économistes ou des chefs d'entreprise ne viennent rappeler que l'avenir de l'économie suisse et de ses entreprises repose sur les efforts qui seront faits sur le plan de la recherche scientifique et technique, en vue de développer les produits de l'électronique, de la chimie de synthèse ou de la mécanique de haute précision qui s'imposeront demain sur les marchés mondiaux. Et chacun d'exhorter les chefs d'entreprise à consacrer plus de moyens financiers, de personnel et de laboratoires à la recherche, comme si le succès devait automatiquement couronner de tels investissements !

Cependant, combien d'échecs n'a-t-on pas enregistrés dans ce domaine du fait de la complexité de la gestion de la recherche ! C'est dans ce contexte que l'étude de M. Bugnion arrive fort à propos. En se plaçant au point de vue du chef d'entreprise, qui doit diriger un programme de recherche sans être lui-même un homme de science, l'auteur définit tout d'abord les problèmes principaux que pose la gestion de la fonction de recherche, en particulier en ce qui concerne la définition des objectifs d'un programme de recherche et le contrôle de leur